Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 1 décembre 2021

# Le Ceder devient service public de l'énergie

Le Ceder (Centre pour l'environnement et le développement des énergies renouvelables) vient de devenir officiellement l'opérateur du service public de la rénovation énergétique en Drôme et Vaucluse.

Dans ce cadre, de nouvelles permanences 'Information énergie' ont vu le jour afin de mieux répondre aux attentes des citoyens en matière de promotion des énergies renouvelables et d'éco consommation qu'assure le Ceder depuis 1981. Ainsi, si les 6 conseillers du Ceder, membre du réseau Faire accueillent déjà le public par téléphone du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (sauf mardi matin et mercredi) au 04 75 26 22 53 ou 04 90 36 39 16, des techniciens sont également disponibles pour accompagner de la réflexion à la réalisation de votre projet (projet, liste d'artisans labellisés, aides financières, choix du matériel) à :

Suze-la-Rousse : lundi (1er du mois) après midi
Orange : mardi (1er, 3e et 5e du mois) matin

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 1 décembre 2021

Vaison-la-Romaine : jeudi (1er, 3e et 5e du mois) après midi
Valréas : jeudi (2e et 4e du mois) après midi
Donzère : lundi (3e du mois) après midi
Nyons : mercredi (2e et 4e du mois) matin
Saint-Paul-Trois-Châteaux : jeudi (2e et 4e du mois) matin
Dieulefit : vendredi matin
Buis-les-Baronnies : jeudi (1er, 3e et 5e du mois) matin
Montélimar : lundi matin et vendredi après midi

*Détail des lieux et horaires des permanences sur le site [www.ceder-provence.org](www.ceder-provence.org)*

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !